La voix des travailleurs

# Le reflet syndical

## du Territoire de Belfort

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'UD https://cgt-belfort.fr

Déposé le 16/01/2024

BELFORT PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Date limite de distribution le 22/01/2024

## Zoom sur l'actualité, les luttes et la vie syndicale dans notre département

## Janvier 2024

*Bulletin des Syndiqués du Territoire de Belfort — Journal de l'Union Départementale*

*Directeur de Publication: Damien PAGNONCELLI — N° Com. Paritaire : 0428 S 06620*

*Maison du Peuple — 90020 BELFORT*

03 84 21 03 07 ud90@cgt.fr 03 84 26 76 03 CCP: 1601 86 D

Imprimé par nos soins Dispense de timbrage Prix: 0,35 € **Janvier 2024 N° 1**

# Editorial

## SOMMAIRE

**Page 2** : Editorial, sommaire, agenda.
**Page 3** : Halte au massacre du peuple palestinien.
**Page 4 à 8** : Congrès des syndicats du 90.
**Page 9** : MACIF.
**Page 10 à 12** : Suite du congrès.
**Page 13** : Manifestation du 13 octobre..
**Page 14** : Alstom en grève.
**Page 15** : SOS Hôpital Public.
**Page 16** : Commande agendas, NVO et adresses des sites UD 90.

## AGENDA

**8 au 12 janvier**: Formation "Niveau II 2ème partie".
**15 au 19 janvier**: Formation "Comité Sociale & Economique".
**18 janvier:** Assemblée Générale UD 90.
**22 au 26 janvier**: Formation "Commission Santé Sécurité au Travail".
**30 janvier** : Journée Étude " Combattre les idées de l'extrême droite".
**1 février** : Journée Étude "Retraite".
**2 février à 17h.**: Formation "Accueil Nouveau Syndiqué".
**8 au 9 février**: Formation "Prudis (accompagner un salarié)".
**12 au 13 février**: Formation "Conseiller du Salarié".
**14 au 16 février**: Formation "Activités Sociale & Culturelle des CSE".
**4 au 8 mars**: Formation "Prudis".
**11 au 15 mars**: Formation "Participer à la vie de la CGT".
**25 au 29 mars**: Formation "Commission Santé Sécurité au Travail".

MATERIEL FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DES SYNDIQUÉS CGT

Un sujet revient ces jours-ci dans la presse, sur les radios et les journaux télévisés. La Macronie, nous dit-on, ne saurait plus quoi faire ni comment faire face au Rassemblement National. L'Élysée manquerait-elle d'idées ? Nous pouvons avec la CGT en suggérer quelques-unes. Par exemple proposer une retraite à 60 ans, assurer un vrai pouvoir d'achat, garantir un accès au soins égal sur tout le territoire, en finir avec l'autoritarisme, avec la répression syndicale, faire vraiment payer les privilégiés, réindustrialiser pour de bon et se battre pour des emplois de qualité : autant de projets qui feraient reculer la crise. Et du même coup autant de projets qui feraient reculer l'extrême droite.

La loi "Asile et Immigration" vient d'être adoptée au Parlement grâce aux voix de la droite et de l'extrême droite. Contrairement à ce que le gouvernement prétend, cette loi ne facilite en rien les régularisations par le travail. Cette loi et les débats qui l'entourent depuis 6 mois sont une violence pour toutes celles et ceux qui sont étrangers ou d'origine étrangère. Elle repose sur un énorme mensonge : non, l'immigration n'est pas responsable de l'insécurité ! Au contraire, l'immigration est une richesse pour notre pays. Sans travailleuses et travailleurs étrangers, il y aura beaucoup moins de médecins dans nos hôpitaux, d'aides à domicile, de cuistots, de livreurs ou de maçons par exemple.

Les stratégies d'intimidation à l'encontre des syndicats sont graves et ne sont pas isolées : plus de 400 militantes et militants CGT sont aussi, aujourd'hui, poursuivis·es devant les tribunaux pour avoir mené des actions de lutte contre la réforme des retraites. Toutes ces convocations sont hautement politiques, le pouvoir franchit un nouveau cap dans la répression syndicale. Elles participent à une stratégie claire du gouvernement de se doter d'outils de restriction des libertés fondamentales (droit de manifester, droit de grève, liberté d'expression) dans la lignée des lois sécurité globale et séparatisme.

Alors que dans quelques mois, nous célébrerons le 80e anniversaire du Conseil National de la Résistance, point d'appui à la création de la Sécurité Sociale, la rigueur du budget 2024 fait un pas de plus vers la privatisation du système de santé. Dans un communiqué publié le 6 octobre 2023, la CGT a rappelé qu'elle "s'oppose à ces logiques purement gestionnaires et revendique la restitution de la maîtrise de la Sécurité Sociale aux travailleurs·euses, la suppression des exonérations de cotisations sociales qui représentent plus de 80 milliards d'euros et une vraie réponse aux besoins en termes de santé, retraite, droit à l'autonomie, petite enfance; pour tendre vers une sécurité sociale intégrale".

Et que dire du projet de loi sur le partage de la valeur… La question fondamentale des salaires est totalement absente et le patronat reste dans le déni au sujet du partage des richesses créées par le travail. Le préambule du projet de loi indique que la part des salaires dans les richesses créées est stable. C'est bien le contraire ! Les entreprises du CAC 40 ont bénéficié d'une hausse de 15 % des profits en six mois, grâce à l'inflation. Cette future loi fait la part belle au dispositif d'intéressement, de participation et de prime de "partage de la valeur" créée en 2022. Pour partager vraiment la valeur, une seule solution : augmenter de manière durable les salaires et les pensions de retraite!

communiqué

# Halte au massacre du peuple palestinien !

**Les marches contre la guerre et en solidarité avec le peuple palestinien, organisées ce 18 novembre partout dans le pays ont rassemblé 100 000 personnes dans les rues, dont 60 000 à Paris et 200 à Belfort Cette participation massive s'ajoute à celles des 22 octobre, 4 et 11 novembre. Cette mobilisation du monde du travail, de la société civile, des quartiers populaires, de toutes les générations est un message fort envoyé au gouvernement français.**

L'appel lancé par les associations, les organisations syndicales dont la CGT et les partis politiques a été très largement suivi et il s'inscrit également dans un vaste mouvement international de solidarité avec les populations de Gaza et de Cisjordanie, face à ce que plusieurs experts du Conseil des droits de l'homme de l'ONU qualifient désormais de "risque de génocide à Gaza".

En plus des bombardements y compris des hôpitaux, depuis plus d'un mois, des coupures d'eau, d'électricité, de gaz à Gaza par le gouvernement israélien, l'armée continue son offensive terrestre et les civils sont les premières victimes des massacres. Plus de 10 000 personnes sont mortes dont près de la moitié sont des enfants.

Cette politique mortifère empêche clairement et sciemment un processus de paix entre Palestiniens et Israéliens alors que la communauté internationale le réclame. Les actes terroristes du Hamas du 7 octobre ne justifient en rien la punition collective du peuple palestinien. Le cessez-le-feu serait un moyen efficace de créer les conditions de la libération des otages détenus à Gaza.

**Le gouvernement français et les institutions internationales doivent exercer toute la pression nécessaire sur le gouvernement israélien pour :**

- **un cessez-le feu immédiat ;**
- **l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population ;**
- **la levée immédiate du blocus ;**
- **la protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie et la pleine reconnaissance de ses droits ;**
- **le lancement d'un processus de paix, condition de la sécurité des peuples palestinien et israélien.**

La CGT a la volonté de maintenir la pression sur le gouvernement en France et de donner la possibilité à toutes celles et ceux qui souhaitent la paix de l'exprimer en manifestant librement.

Dans les prochains jours, elle va poursuivre avec détermination la mobilisation, pour qu'enfin une paix juste et durable soit effective dans cette région du monde.

# TOUTES ET TOUS UNI·E·S ENSEMBLE DANS LA CGT

Congrès des syndicats CGT du Territoire de Belfort
19 et 20 octobre 2023

Les 19 et 20 octobre 2023 s'est tenu le congrès des syndicats CGT du Territoire de Belfort au **C**entre **C**ulturel des **R**ésidences **B**ellevue de Belfort, congrès qui avait pour objectif d'une part de **fixer les orientations de notre structure** pour les 3 prochaines années d'autre part **d'élire notre nouvelle direction** dont la charge sera d'assurer le bon fonctionnement de notre **U**nion **D**épartementale et d'appliquer les décisions prises lors de ce congrès.

**81 délégués·es** représentant **25 syndicats** ont participé au congrès.

**102 syndiqués·es** de notre département ont été présents·es durant ces deux jours.

Avec en plus la présence des **invités·es** suivants:

- **Wiam B.** au titre de coopérante et représentante de la Confédération,
- **Sandrine M.**, secrétaire Régionale Bourgogne-Franche Comté.
- **Jacques B.**, représentant l'**U**nion **S**yndicale des **T**ravailleurs de la **M**étallurgie,
- **Jacqueline G.,** ancienne secrétaire générale de l'UD,
- **Madeleine M**. pour la vente de livres.
- **Jean-Louis R.**, président de l'I.H.S. du Territoire de Belfort (**I**nstitut d'**H**istoire **S**ociale) a présenté le deuxième jour l'association en effectuant une brève intervention.
- la **MACIF** , **Émergences** (expert de proximité des représentants du personnel), **Diagoris** (cabinet d'expertise comptable) ainsi que **l'AFPS** (**A**ssociation **F**rance **P**alestine **S**olidarité) tenaient un stand à l'entrée de la salle du congrès et se tenaient à la disposition des délégués·es.

Enfin, un empêchement personnel de dernière minute a excusé la camarade du syndicat suisse de l'UNIA.

À l'ouverture du congrès ont été enregistrées **1 262 voix** sur les 1 436 voix recensées, le quorum a donc été atteint avec **88,16 % des voix portées**. Sur les 41 syndicats dénombrés, 25 participaient au congrès soit une présence de 60,97 %.

Après le **mot de bienvenue** présenté par Claude R., ce dernier soumet aux votes à main levée des délégués-es les listes du bureau du congrès et des commissions "mandats et votes, amendements et candidatures à la CE et à la CFC".

**Toutes ces différentes listes sont élues à l'unanimité des délégué-e-s.**

## Rapport d'activité

S'en suit le **rapport d'activité** exposé par notre secrétaire général sortant Damien P. En voici, des extraits : "je commencerai ce rapport par la situation terrifiante dans laquelle se trouve de millions de civils israéliens et palestiniens, et plus largement dans le monde.

Notre internationalisme syndical nous engage à nous mobiliser en toutes circonstances en faveur de la paix, en soutien à tous les peuples agressés, opprimés, assassinés.

L'unité des travailleurs est primordiale pour gagner la paix et la justice dans le monde. Dans le même temps, en France, le gouvernement continue de réglementer sans problème des atteintes aux libertés : interdiction de manifestations, répression à tout va sont des atteintes extrêmement graves aux libertés collectives et individuelles, à la liberté de conscience.

Combien il risque d'être dangereux dans les prochains mois, de débattre ou même penser et réfléchir ?

Permettez-moi de poursuivre en rappelant le début de notre dernier mandat, un mandat qui a immédiatement été marqué par le confinement. Ce fut une période sans précédent, où les travailleurs·euses ont été confrontés·es à des défis inattendus et à une incertitude économique sans précédent. Mais nous, en tant que CGT, avons fait preuve de résilience et de solidarité, et nous avons relevé ces défis ensemble.

Un congrès est un moment important dans l'existence de l'UD, ce doit être un temps précieux pour nous militants·es, synonyme de repères et d'histoire pour les militants·es et syndiqués·es que nous sommes, et bien évidemment de fraternité car nous en avons toutes et tous besoin.

Nous avons également été témoins de mobilisations massives contre la réforme des retraites, pour la sauvegarde des emplois locaux et pour les libertés syndicales. Des mobilisations locales qui ont démontré la force et la détermination de notre syndicat, mais aussi notre unité. Nous avons fait entendre notre voix, et nous continuerons à le faire. Des mobilisations qui ont rappelé au monde du travail et à nos adversaires de classe que le syndicalisme et particulièrement celui de combat n'a pas disparu, et qu'il est utile.

Nous avons arraché une intersyndicale nationale inédite sur le sujet des retraites, des salaires et de l'égalité entre les femmes et les hommes qui est un point d'appui, mais qui demeure à géométrie variable selon les entreprises. Cette lutte interprofessionnelle d'ampleur a été précédée et accompagnée d'une forte bataille des idées. Elle s'est inscrite dans la durée avec à la fois des grèves reconductibles sectorielles et une inventivité des modes d'action en territoire prolongeant le rapport de force.

Malgré la mobilisation, les 14 journées d'appels à la grève et de manifestations de la CGT et des salariés, n'ont pas suffi. Nous devons en faire notre propre analyse. Qu'a-t-il manqué ? Étions-nous tous dans l'action ? Avons-nous débattu suffisamment des enjeux avec les salariés·es pour les mobiliser plus ? Sommes- nous, nous même, très au clair avec ces nouvelles réformes et lois régressives ?

Nous savons qu'à chaque processus de mobilisation, il nous faut débattre, convaincre encore et encore pour construire les luttes, car en face les attaques sont cinglantes à dessein. Pourtant, de nombreux·euses travailleurs·euses ont été ou sont en lutte pour les salaires, les conditions de travail, pour l'avenir de leur site industriel, pour l'emploi… preuve que les salariés sont prêts à s'engager demain.

Oui, toutes nos luttes ne sont pas immédiatement gagnantes mais peut-être ne mesurons nous pas toujours ce que nous gagnons. Les grands conquis sociaux ont été arrachés à la suite de nombreuses batailles qui n'ont pas été toutes gagnantes. Rien ne nous a jamais été donné, tous les conquis sociaux sont le fruit de mobilisations et de grèves massives face à un patronat qui ne désarme jamais et qui, de plus, peut se reposer sur le gouvernement pour défendre ses intérêts comme on a pu le voir encore ce début d'année.

Car oui ce 37ème congrès de notre UD sera aussi l'occasion de tirer un bilan de notre activité sur les 3 dernières années. C'est dans nos syndicats que doivent s'exprimer au mieux la démocratie, la construction du rapport de force et que soit faites les orientations de notre CGT. Ce sont d'ailleurs les syndiqués·es qui font la force du syndicat, le syndicat ne reste que l'outil et le prolongement d'une activité et surtout de la réflexion, des revendications portées collectivement par les salariés·es. Le monde du travail, la société devra s'engager pour relever tous ces enjeux de société. Le dérèglement climatique qui fait tant parler oblige à faire des choix concernant une transition énergétique à opérer. C'est un enjeu trop important pour le laisser à la seule main des politiciens et des décideurs économiques.
La place des services publics est un enjeu essentiel, tant ils sont des amortisseurs sociaux et les garants de l'égalité sur le territoire. Cette bataille s'inscrit aussi dans celles que nous menons pour la réponse aux besoins sociaux et environnementaux tant en matière de transport, logement, écoles… et particulièrement la santé.

Voila mes camarades, j'en ai terminé je vous remercie de votre écoute, de votre participation je le sais déjà active. Notre congrès est maintenant ouvert.

**Vive notre 37ème congrès départemental.**

**Vive la CGT.**"

# Bilan des activités revendicatives

Défini par les statuts comme l'instance souveraine de la CGT, le congrès se réunit en session ordinaire tous les 3 ans. La mandature commencée en mars 2020 aura donc été inédite car la clôture du 36ème congrès, a été marquée par une pandémie.

En effet, de mars 2020 à mai 2021, les français ont vécu 14 mois de restrictions sanitaires. Puis ce fut les périodes des élections présidentielles et législatives au printemps 2022.

Et enfin depuis janvier 2023, c'est la mobilisation contre la retraite à 64 ans qui commençait avec le succès populaire que nous savons.

Attardons-nous maintenant sur la syndicalisation, sur la nécessité de s'organiser pour être plus forts, pour gagner en rapport de forces dans les luttes.

Nos forces organisées restent stables : en 2020, 1478 adhérentes ou adhérents, en 2021, 1436, en 2022, 1429 et 1039 au 5 octobre 2023.

En 2020, 57 personnes rejoignent la CGT, elles sont 64 en 2021 et pour l'année 2022, nous dénombrons 102 adhésions. Durant les 10 premiers mois de cette année, certes une période de mobilisation, ils sont près de 40 000 sur l'ensemble du territoire dont 108 sur notre département à avoir rejoint la CGT. Ces nouveaux·elles syndiqués·es sont les militants·es de demain mais cela dépend de nous et de notre capacité à leur faire une place dans nos organisations qui manquent tellement de bras et de militants·es. Alors que nos syndicats réalisent 223 adhésions en 3 ans, le nombre de nos adhérents n'augmentent pas au contraire puisqu'il passe de 1478 à 1429 soit une perte de 3,42 %. Là encore, les questions d'orga et de vie syndicale doivent être au cœur de notre activité.

Passons maintenant au 2ème document intitulé activités revendicatives des syndicats.

18 manifestations, rassemblements ou campagnes revendicatives se sont déroulés depuis le 12 mars 2020 date de clôture du dernier congrès jusqu'en décembre 2020. Ces actions émanent de 5 syndicats et 6 sont organisées par l'UD.

En 2021, nous dénombrons 29 actions émanant de 13 syndicats et 10 préparées par l'UD. En 2022, ce sont 29 manifestations dont 15 organisés par les syndicats et 10 par l'UD.

Enfin jusqu'au 6 juin 2023, 21 actions, 17 manifestations contre la "réforme" des retraites dont 14 journées interprofessionnelles et intersyndicales. Notons que ce fut le 23 mars que nous avons dénombré le pic de manifestants avec 7 500 personnes dans les rues belfortaines.

# Présentation de la trésorerie

Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du Commerce et du plan comptable général et sont effectués par le cabinet comptable Diagoris. L'Union Départementale arrête ses comptes en respectant les règlements et modalités comptables afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Les faits majeurs des 4 dernières années:
- Pas de changement de méthode comptable.
- Année 2020 impactée par le COVID.
- Embauche d'une secrétaire administrative fin 2022.

La santé financière est saine avec des fonds syndicaux en constante évolution avec 64,4% d'augmentation. Une diminution des dettes ainsi qu'un résultat comptable positif sont constatés.

**1ère source de revenus**: les cotisations syndicales représentant 38,3% des recettes en 2022.

**2ème source**: la formation représentant 27 % des recettes globales 2022.

Les **dépenses** quant à elles sont liées à l'embauche d'une secrétaire administrative en 2022 et notons que le budget de fonctionnement représente 38,2 % des dépenses.

**Les conclusions en sont les suivantes:**

- **Pas d'anomalie.**
- **Comptes annuels sincères et réguliers.**
- **Image fidèle des opérations financières, de la situation financière et du patrimoine sur les quatre exercices 2019-2020-2021-2022.**

## Rapport de la Commission Financière de Contrôle

Après l'étude des documents transmis par le cabinet comptable en lien avec le trésorier de l'UD, les membres de la CFC soulignent les principaux points qui ont retenu leurs attentions à savoir :

Les comptes font apparaître un solde positif dû au cumul des trois années sans secrétaire administrative.

les cotisations sont la 1ère source de financement de notre activité et elles garantissent de ce fait l'indépendance à l'égard du patronat et des pouvoirs publics.

Les formations CGT, 2ème source de financement, prennent toute leur importance et s'appuient résolument sur les valeurs de la CGT et sur notre pratique démocratique de vie syndicale par le droit à la formation de tout nos syndiqués·es ainsi que les formations d'élus·es CSE et CSST payées par l'employeur.

La reprographie est en diminution par la bonne gestion et la révision des contrats. Après le reversement à Cogétise, cette activité se révèle la 3ème charge soit 15 % de nos dépenses.

À la suite de l'analyse des comptes, des remarques et recommandations de la CFC se dégagent :

- La Confédération préconise aux UD de posséder une année d'avance en trésorerie. Avec un fonds propre au 31 décembre 2022, notre structure est plus au-delà de cette recommandation, la situation se résorbera progressivement avec l'embauche de la secrétaire administrative.
- Toujours être vigilant quant aux recettes provenant des subventions se rapportant aux initiatives CGT telles que conférences, assises, congrès, etc.
- La CFC rappelle aussi que l'UD est l'union des syndicats du 90, toutes sollicitations financières doivent passer par les syndicats.
- Enfin, les membres de la CFC rappellent que la cotisation est fixée statutairement à 1 % du salaire net pour toutes et tous. C'est un principe d'égalité. Chaque adhérent·e cotise proportionnellement à ses revenus, ses pensions ou allocations.

**Les membres de la CFC: José A., Mathieu C., Habiba F., Pascal N., Jean Christian R.**

Le rapport d'activité a pour ambition d'évaluer notre activité syndicale depuis notre dernier congrès des 12 et 13 mars 2020 à partir des orientations que nous avions définies collectivement et de l'évolution de la situation économique, sociale et politique. Il est soumis au vote par mandats aux délégués·es.

**EXPRIMÉES: 1262 voix** **POUR: 1031 voix** **ABSTENTION: 65 voix** **NUL: 166 voix**

Le rapport d'activité est adopté à **81,69 %** des suffrages.

## Intervention de la MACIF

**S'assurer à la Macif**, c'est choisir un assureur qui peut répondre à vos besoins en tant qu'association ou Comité social et économique. L'assurance de votre structure, vos locaux, vos véhicules, etc ...

Retrouvez toutes nos offres d'assurance association et assurance CSE sur notre site et profitez d'une assurance Comité Social Économique ou association à un prix attractif.

**S'assurer à la Macif**, c'est choisir un assureur à votre écoute, disponible par Téléphone via un numéro dédié ou par Email. Nos chargés de clientèle spécialisés peuvent aussi se rendre directement au siège de votre association. Un accompagnement idéal pour bénéficier d'une meilleure assurance association au quotidien.

**S'assurer à la Macif**, c'est choisir un assureur en phase avec les valeurs transmises par votre structure associative ou votre CSE : solidarité, engagement citoyen, partage, démocratie.

# Introduction au débat sur le thème 1: Unis·es et tous·tes ensemble dans la CGT

Salim A. nous présente ce thème en partant du travail et en décrivant la situation dans laquelle il s'exerce aujourd'hui. Ce sujet regarde concrètement les solutions qui s'offrent aux travailleurs·euses pour intervenir sur le travail et avancer sur les perspectives travaillées par la CGT dans le souci que le plus grand nombre puisse se l'approprier, en débattre collectivement, construire des alternatives.

Ce premier thème comporte 8 chapitres en partant de la transformation du travail, construire les revendications pour aboutir avec la force des syndiqués·es, la syndicalisation puis la politique financière des syndicats en passant par la juste reconnaissance du travail.

Sur la démarche travail, des questions restent posées : en quoi peut-elle nous permettre de construire avec les salariés·es, les conditions notamment d'un bien être au travail ?

Même si nous allons à la rencontre des salariés·es, nous avons bien des difficultés à faire le lien entre leurs préoccupations et les constructions revendicatives et de luttes. Sans culpabilité, interrogeons-nous : Pourquoi n'a-t-on pas réussi à développer la grève de partout lors de la lutte contre la "réforme" des retraites? car si les manifestations étaient massives, si nous avons gagné la bataille de l'opinion, nous n'avons pas bloqué l'économie du pays, Les grèves, ont été insuffisantes y compris le 7 mars ou l'ensemble des organisations syndicales avaient pourtant appelé à mettre le pays à l'arrêt. Pas de grève, pas de gagne, l'histoire nous le démontre!

Un chapitre est consacré au paiement régulier des cotisations et à la tenue des comptes par les syndicats. Nous pouvons aider et réfléchir au travers d'une formation, pour regagner l'application de nos règles statutaires et le respect des 7 critères sur la représentativité. Car il est vrai que la tenue des comptes n'est pas une option pour nos syndicats.

Mes camarades, si nous regagnons le versement des cotisations collectées, en intégrant l'application réelle du 1% de cotisation à nos victoires sur les salaires, ce sont des milliers d'Euros supplémentaires pour toute la CGT, et surtout l'objectif de donner des moyens collectifs pour aller en chercher d'autres. Les questions d'orga et de vie syndicale doivent être au cœur de notre activité.

Voilà ce qui semble important d'aborder pour le thème 1 de ce projet de document d'orientation en insistant sur le développement de notre vie syndicale au service de la lutte pour construire le rapport de force nécessaire afin d'obtenir l'abrogation de la loi retraite, des augmentations de salaires, des créations d'emplois, de meilleures conditions de vie et de travail pour toutes et tous.

# Débat sur le thème 1

Pour ce premier débat, nous avons dénombré 27 interventions émanant de 12 syndicats.

Le rapport large et complet de Damien et la feuille de route proposée à amendements aux syndicats a permis des échanges nombreux et constructifs sur les perspectives de travail de la Cgt, son renforcement, les enjeux et les dispositions à prendre pour faire entendre les exigences du monde du travail.

Les camarades ont débattu sur nos difficultés à construire des mobilisations interprofessionnelles qui rassemblent l'ensemble du monde du travail et de l'efficacité des mobilisations et de la grève. Le blocage de l'outil productif est essentiel pour construire le rapport de force mais il se heurte à sa réorganisation par le capital.

Discussion également sur la montée sans précédent des partis d'extrême-droite dans toute l'Europe, dans des sociétés occidentales dites progressistes, comme en Italie ou en Espagne. Cette amplification de ces

partis est la conséquence des politiques d'austérité menées et est un grave danger pour la démocratie. Ce sont aussi ces mêmes politiques qui sont à la source des conflits qui se multiplient dans le monde, qui attisent la haine, qui alimentent toutes sortes d'amalgames de nature raciste, antisémite et xénophobe. Les interventions des camarades ont réaffirmé l'attachement de la Cgt à ses valeurs historique et fondamentale de paix, de solidarité et de justice pour les peuples ainsi que son engagement à combattre l'antisémitisme et toutes les formes de racisme et xénophobie.

# Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ **Pour plus d'informations : macif.fr**

MACIF

**La Macif, c'est vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MUTUALITÉ FRANÇAISE **Les contrats santé** distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

**Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**

0822_DCM_AP_SYND_PRODUITS_AVEC_ICONO_A4_V1.indd 1 13/09/2022 14:22

# Introduction au débat sur le thème 2: les enjeux européens et internationaux sur notre activité syndicale.

Le deuxième thème présenté par Mathieu C. porte comme titre : **les enjeux européens et internationaux sur notre activités syndicale**. Pour quelles raisons ?

Parce que nous avons besoin des luttes convergentes des salariés·es. La dimension de coopération et de solidarité doit y être intégré y compris à l'échelle européenne et internationale.

La volonté d'intégrer la dimension internationale dans notre activité contribue à l'élévation des consciences comme un rempart au dumping social et pour gagner des droits et garanties pour toutes et tous en tous lieux.

Travailler les convergences d'intérêts et les solidarités, c'est aussi tout le sens de nos affiliations et participations à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et à la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Les syndicats de tous les pays du monde mènent les mêmes batailles à savoir de meilleures conditions de travail, l'égalité entre les femmes et les hommes, la réduction du temps de travail, l'ère du numérique pour une digitalisation au service de l'humain et non l'inverse, la paix dans les zones de conflits dans le monde.

Être la CGT de toutes et de tous, c'est être convaincu qu'aucun conquis ne résistera au repli identitaire, pas plus qu'au repli corporatiste d'entreprises ou de métiers.

C'est pour sortir du piège du dumping social que la CGT fait la proposition d'un nouveau statut du travail salarié plus communément appelé dans notre jargon syndical NSTS. Il porte à la fois sur la création d'une sécurité sociale professionnelle attachée à la personne et sur la construction avec les salariés·es d'un socle de garanties sociales collectives et individuelles, création et construction à opposer ensemble au patronat.

Aujourd'hui, toutes et tous, nous avons une nouvelle route à tracer. Alors ensemble, camarades, mettons le 37ème congrès au service de cette ambition d'avenir, soyons cette CGT dont les syndiqués·es et les salariés·es de nos entreprises ou établissements ont besoin pour aujourd'hui et demain.

# Débat sur le thème 2

Pour ce deuxième débat, 24 interventions de camarades sont comptabilisées. Elles proviennent de 10 syndicats et se résument pour l'essentiel à:

l'activité CGT à l'international est importante pour les syndicats et les salariés·es de France. Axe de solidarité, elle est devenue incontournable du point de vue revendicatif au niveau européen comme international. Comment le concevoir autrement dans une économie mondialisée, où les maîtres mots sont la mise en concurrence et la guerre commerciale quand les nôtres sont la solidarité, la paix et la coopération entre les travailleurs et les peuples ?

La CGT accorde une place importante à la construction des convergences avec les travailleurs et travailleuses et les organisations syndicales au-delà de nos frontières. Il est indispensable d'agir et de lutter au niveau de l'entreprise, du territoire, du groupe ou au niveau national pour gagner des avancées sociales dans les autres pays du monde.

Le visage libéral du gouvernement et du patronat intensifie la mise en concurrence des salariés·es et des citoyens·ennes. En stigmatisant les organisations syndicales, principalement la CGT, et en montant les travailleurs·euses les uns·es contre les autres, le pouvoir en place n'a qu'un seul véritable but : supprimer toutes les protections des travailleurs·euses, qui sont pour lui une entrave au développement du système capitaliste.

Patronat et Gouvernements ont depuis des années, largement contribué à renforcer les mises en concurrence entre salariés·es. L'externalisation, la sous-traitance, la précarité sont utilisés pour réduire le niveau des garanties des salariés·es ainsi que le nombre de celles et ceux qui peuvent y prétendre.

Nous devons mener au quotidien, sans relâche et avec ténacité, une lutte sans merci aux racistes, xénophobes et homophobes de tout poil. Ils ne peuvent et ne doivent jamais entacher les valeurs humanistes et internationalistes que nous défendons depuis 128 ans dans notre CGT.

## Intervention d'Émergences

Émergences est créé le 26 juin 1985 en la forme d'une association loi 1901. Fort de plus de 30 années d'activité, l'association accompagne les représentants du personnel dans l'exercice de leurs mandats et de leurs fonctions au sein des institutions représentatives du personnel (IRP).

Au travers de ses activités de Formation, d'expertises santé au travail, d'expertises économiques, d'études et de conseil, Émergences met au service des élus du personnel une démarche et une équipe pluridisciplinaire permettant la mise en place de mesures de prévention efficaces pour assurer la préservation et la pérennité de la santé des salariés·es.

Professionnels, pédagogues et fins connaisseurs du fonctionnement des instances représentatives du personnel, nos formateurs animent les stages sur l'ensemble du territoire. Dans nos locaux ou dans vos entreprises, nous adaptons nos contenus à vos spécificités.

## Rapport de la commission des amendements

L'idée a été de construire un projet de document d'orientation qui permet à tous les syndiqués·es de s'y retrouver quels que soient leurs entreprises, leurs établissements, leurs réalités dans le travail et qu'elles ou qu'ils puissent trouver leurs places dans la CGT. Nous avons eu également le souci de franchir un pas pour que notre organisation soit à même de répondre aux enjeux d'aujourd'hui, de créer les conditions d'un rapport de force qui puisse être favorable aux syndiqués·es et salariés·es.

La commission des amendements élue le premier jour a travaillé sur 30 amendements, 5 sur le préambule, 24 amendements sur le thème 1 et 1 amendement sur le thème 2.

La commission des amendements a fait en sorte de retenir au maximum les enrichissements proposés, les formulations et les mots les mieux appropriés dans la mesure où ils ne sont pas en contradiction avec la philosophie générale du texte, sur nos statuts et sur nos repères revendicatifs.

La commission vous précise que les amendements retenus au nombre de 21 vous seront présentés, par contre ils ne seront pas votés par les délégués·es.

Après ce rapport, nous allons procéder aux différents votes sur le projet de document d'orientation. Ce sont 3 votes par mandat et à bulletin secret, 1 sur le thème 1, 1 sur le thème 2 et 1 sur la totalité du document.

## Intervention de l'Institut de l'Histoire Sociale

Présentation de l'institut par son président Jean-Louis R, l'IHS du Territoire de Belfort est une association créée en 2018 avec le soutien de l'Union Départementale. Il mobilise ses atouts et ses compétences pour donner à connaître aux salariés l'histoire sociale et singulièrement la longue expérience de la CGT.

Son action est diversifiée. L'institut se consacre à la sauvegarde, au classement et à la valorisation des archives de l'UD et des syndicats. Cela conduit à ouvrir les archives à l'étude et à la recherche, à organiser des conférences et des publications régulières.

D'une manière générale, l'institut recherche les formes les plus appropriées pour toucher un public large afin de mettre à sa disposition les éléments d'histoire et les documents d'archives (documents papier, photographiques et film) lui permettant de s'approprier les expériences sociales et politiques du passé.

Dernière recommandation de Jean-Louis, ne pas oublier de dater les tracts, comptes-rendus, interventions etc…, cela est très important pour les archives.

**Renseignements sur le site internet de l'IHS 90: https://ihscgt90.wixsite.com/ihs90**

## Rapport de la commission mandats & votes

| Quelques chiffres | |
|---|---|
| Nombre de délégués·es | 81 |
| Femmes: 28 | 34,50% |
| Hommes: 53 | 65,50% |
| La plus âgée | 82 ans |
| Le plus jeune | 27 ans |
| Moyenne d'âge des délégués·es | 52 ans |

| Résultat des votes sur le document d'orientation | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Votants | POUR | CONTRE | ABS & |
| Thème 1 | 1262 (25 syndicats) | 1260 | 1 | 1 |
| Thème 2 | 1307 (26 syndicats) | 1134 | 1 | 45 |
| Document d'orientation | 1166 (23 syndicats) | 930 | 35 | 201 |

## Rapport de la commission des candidatures

Après avoir évalué l'activité de la CGT de ces 3 dernières années, décidé des orientations qui sont désormais le bien commun de toute notre **U**nion **D**épartementale, de ses syndicats, de ses collectifs pour les années à venir, il revient donc aux délégués·es des syndicats d'élire la **C**ommission **E**xécutive **D**épartementale et la **C**ommission **F**inancière et de **C**ontrôle.

Pour construire cette équipe, le processus d'appel à candidature a été lancé en juin 2023 et la liste validée par la CE du 12 septembre à partir de 4 critères proposés à savoir la parité, le principe de disponibilité, la proportion entre privé et public et la proportion entre actifs·ives et retraités·es. Il est à noter que la CE sortante n'a exclu aucun camarade, ce sont les candidatures émanant des syndicats.

Donc 19 candidatures sont mises à disposition au vote des délégués·es concernant la CE, 9 femmes, 10 hommes, 6 privé, 13 public, 16 actifs·ives, 3 retraités et 11 nouvelles candidatures. Concernant la CFC, la liste est composée de 3 camarades hommes, 2 public, 1 privé, 2 actifs, 1 retraité et aucune nouvelle candidature. La moyenne d'âge des 2 commissions est de 51 ans.

## Résultat du vote de la CE & CFC

Le nombre de votants représente **1242 voix** avec l'expression de 26 syndicats. Les 19 camarades de la **C**ommission **E**xécutive (17 avec 1117 voix et 2 avec 940 voix) et les 3 camarades de la **C**ommission **F**inancière et de **C**ontrôle (1117 voix) sont élus·es.

Sont donc élus·es pour la **CE**:

Rabah A. (Cheminots), Véronique A. (CPAM), Salim A. (Éduc'Action), Jean-Philippe A. (Mairie), José A. (FNME), Isabelle A. (Mairie), Mazouz B. (Cheminots), Anne B. (HNFC), Eddy C. (Alstom), Dorisse C.N. (CCAS), Djamilla D. (Mairie), Nathalie F. (GE), Stéphanie G. (AFPI), Luc K. (HNFC), Bernadette O (CHSLD), Christophe P. (FAPT), Damien P. (Cheminots), Michel P. (LISI), Valérie P. (Alstom).

Pour la **CFC**:

Mathieu C. (Gd Belfort), Pascal N. (Alstom), Jean Christian R. (Mairie).

## Remise des médailles et pot de l'amitié

Avant de conclure ce 37ème congrès par le pot de l'amitié et en témoignage de reconnaissance à la fidélité de la CGT, une médaille en bronze florentin a été remise respectivement à Robert R. et Claude R., tous deux issus du syndicat FAPT.

# 6 raisons de se mobiliser à l'appel de l'intersyndicale

**Après le passage en force de la "réforme des retraites", le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. Un millier de personnes défilent à l'appel de l'intersyndicale dans les rues belfortaines vendredi 13 octobre 2023 contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes !**

## Pourquoi se mobiliser ?

### Pour nos salaires

Alimentation, loyer, énergie, transports : tout augmente sauf les salaires. Pendant ce temps, les grandes entreprises continuent de multiplier leurs profits sans rien lâcher en contrepartie. Grâce à nos mobilisations, c'est l'augmentation générale des salaires qui est aujourd'hui le mot d'ordre commun : du salaire net pour vivre au jour le jour et du salaire brut (maladie, maternité, chômage, retraite…) pour nos protéger tout au long de nos vies.

### Pour l'égalité

Malgré l'affichage "grande cause nationale", les femmes sont toujours payées un quart de moins que les hommes, en moyenne.

*La CGT est mobilisée pour l'égalité salariale et professionnelle : revalorisation des métiers à prédominance féminine ; refonte et transparence pour l'Index ; pénalisation des employeurs qui discriminent.*

### Pour nos services publics

Hôpitaux, petite enfance, aide à l'autonomie, travail social, écoles, enseignement supérieur, recherche… nos services publics sont à l'agonie.

*La CGT est mobilisée pour des investissements massifs dans les services publics de proximité et de qualité qui privilégient l'accueil physique des usager·es.*

### Pour l'environnement

Les conséquences du dérèglement climatique sont dramatiques. Il est urgent d'agir pour une transition écologique socialement juste et une réelle planification, construite avec les travailleuses et travailleurs, afin d'anticiper les besoins en formation et qualification ainsi que la création ou recréation de filières entières.

*La CGT est mobilisée pour conditionner les aides publiques à des critères sociaux et environnementaux élaborés avec les salarié·es et leurs représentant·es.*

### Pour nos retraites

La "réforme" des retraites qui s'applique depuis le 1er septembre est toujours aussi injuste, brutale, injustifiée et impopulaire. Le combat se poursuit en mettant la pression dans les négociations en cours pour l'Agirc-Arrco (retraites complémentaires) et celles qui doivent s'ouvrir dans les branches au sujet des départs anticipés.

*La CGT est mobilisée pour la retraite à 60 ans et avant en cas de pénibilité, ainsi que la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite.*

### Pour nos droits

De nombreuses luttes font irruption dans le paysage médiatique. Elles ne sont que la pointe de l'iceberg. Partout où les salarié·es s'organisent dans un syndicat, le rapport de force s'inverse et des avancées concrètes et quotidiennes deviennent possibles.

*La CGT est mobilisée pour rassembler les salarié·es, écouter et porter les revendications, les représenter dans les instances et dans les mobilisations et gagner des avancées réelles et durables dans l'intérêt du monde du travail.*

# Les salarié·es d'Alstom en grève pour leurs conditions de travail

**Ce jeudi 16 novembre, dès 9 h. et jusqu'en fin de matinée, à l'appel de l'intersyndicale CGT, CGC et CFDT, 150 salarié·es du site Alstom de la cité belfortaine se sont mis en grève afin de défendre leurs conditions de travail. La direction locale souhaite leur supprimer des jours de RTT et imposer des plages horaires fixes.**

Le personnel s'oppose au projet de la direction de l'usine de réduire de 23 à 12 jours le nombre annuel de RTT des ouvriers et des techniciens. La nouvelle proposition prévoit aussi d'imposer des plages horaires fixes pour les prises de poste. Selon les estimations de l'intersyndicale, 280 à 300 personnes sont concernées sur le site.

L'argument avancé sur la nécessité d'avoir "plus de jours travaillés et des démarrages de journée synchronisés entre ateliers et fonctions supports pour mieux répondre aux besoins des clients" est balayé par notre histoire, insiste l'intersyndicale. Aux milieu des années 2000, Belfort fabriquait plus de 100 locomotives par an. Aujourd'hui, c'est quatre fois moins. L'aménagement de l'organisation du travail a tout désorganisé ces dernières années. La perte de compétences, le management ou encore les sous-effectifs déstabilisent l'usine. Si on invoque encore "la compétitivité" pour expliquer cette démarche, c'est surtout qu'Alstom veut mettre tous les sites au même niveau avec 12 jours de RTT partout.

L'intersyndicale va solliciter l'inspection du travail sur cette démarche de la direction revenant sur un accord signé en 1999 et se questionne également sur le cadre juridique de la démarche.

Ce n'est pas au personnel d'Alstom de subir la désorganisation du travail mise en place par les directions successives.

**STOP À LA RÉGRESSION SOCIALE et MONTRONS AUX DIRIGEANTS D'ALSTOM LA DÉTERMINATION DU PERSONNEL AFIN DE JETER CE PROJET À LA POUBELLE.**

**Pour faire face aux attaques incessantes que le gouvernement porte sur notre système de santé à coup de 49.3 et suivant le mot d'ordre national de la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale, l'intersyndicale (CGT, FO, CFDT, CNI) appelle à la mobilisation sur le parvis de l'Hôpital Nord Franche Comté de Trévenans en début d'après-midi du jeudi 16 novembre 2023.**
**150 personnes manifestent pour un système de santé et de protection sociale de qualité.**

Une nouvelle fois, la démocratie est balafrée par l'usage de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution par le gouvernement, cette fois-ci sur le projet de loi pour le financement de la Sécurité sociale pour 2024. Et on comprend pourquoi le gouvernement cherche peu subtilement à moucher toute critique, car ce texte prévoit de nouvelles attaques non seulement contre notre système de santé, mais également contre les droits des travailleurs·ses, privés·es d'emploi et retraités·es.
Le PLFSS 2024 prévoit de nouvelles coupes budgétaires de 3,5 milliards d'euros minimum, sources de dégradation de notre modèle de santé et de protection sociales, et l'augmentation du reste à charge en remboursant moins certains médicaments et certaines prestations.

## Un système de santé et de soin déjà très mal en point

L'hôpital public, les urgences particulièrement, et les établissements du sanitaire, du médico-social et du social, la médecine de ville sont dans une situation critique en termes d'effectifs et de conditions de travail des professionnel·les. Et parallèlement le système de santé fait face à l'accélération de fermetures de lits, de services et de structures qui accentuent le manque d'accès, d'offre et la dégradation de la qualité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire. Ainsi, 85 % des Ehpad sont déficitaires et cela se traduit par des suppressions d'emplois dans un secteur en très grande tension, malgré les besoins croissants d'accueil des personnes âgées.

Tous les indicateurs sont au rouge : épuisement généralisé des soignants·es, dégradation de la santé de la population, maltraitance dans les Ehpad ou les crèches du fait du manque de moyens et du développement du privé lucratif, impossibilité d'accès au soins, sous-déclaration massive des accidents de travail, désert médicaux, pénuries de médicaments…

Sur ces points, les propositions du gouvernement sont insuffisantes et inacceptables

**La CGT s'oppose à ces logiques purement gestionnaires et revendique la restitution de la maîtrise de la Sécurité sociale aux travailleurs·ses, la suppression des exonérations de cotisations sociales qui représentent plus de 80 millions d'euros et une vraie réponse aux besoins en termes de santé, retraite, autonomie, petite enfance…**

**Notre système de santé et de protection sociale doit être basés sur la solidarité et obtenir les moyens nécessaires pour faire face et répondre aux besoins des travailleur·ses et de la population.**

**LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE AU CŒUR DE NOS BESOINS**

# Des milliers de manifestant·es venu·es de toute l'Europe pour dire non à l'austérité

**Ce mardi 12 décembre 2023, à Bruxelles, plus de 15 000 manifestant·es, dont 3000 issu·es des rangs de la CGT ont porté les couleurs et les voix des travailleuses et des travailleurs d'Europe, à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats (CES).**

Le fléau de l'inflation a gagné l'Europe entière, grignotant petit à petit nos salaires et nos pensions, alors que dans le même temps, les profits des entreprises continuent de croître de manière indécente. Les gouvernements comme les employeurs refusent d'augmenter les salaires, accentuant de manière terrible les inégalités entre les travailleurs·ses et notamment entre les femmes et les hommes.

À la veille d'une réunion de la Commission européenne qui souhaite durcir encore le Pacte de stabilité et de croissance, nous étions donc nombreux·ses à marcher dans les rues de la capitale belge pour demander plus d'investissements dans les services publics et la protection sociale, des salaires décents fixés par des conventions collectives, ainsi qu'une politique industrielle européenne compatible avec les objectifs climatiques et qui respecte la qualité et la durabilité des emplois.

Plutôt que suivre des politiques de concurrence généralisée, les différentes forces syndicales et politiques rassemblées à Bruxelles souhaitaient mettre en avant et promouvoir la coopération et la solidarité à l'échelle européenne. L'avenir de l'Europe n'a pas à être celui que nous promettent les gouvernements libéraux, nous pouvons en construire un à notre image, et qui saura défendre nos valeurs et nos convictions.

# Pour les salaires et le droit de bien vivre…

**Ce jeudi soir devant l'hôtel de ville, une centaine d'agents territoriaux se rassemble pour réclamer une prime "inflation".**

Par ce mouvement, ils dénoncent le choix de la municipalité de ne pas leur verser de prime de pouvoir d'achat malgré le contexte d'inflation. Pourtant, Un décret publié fin novembre rend possible l'attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents territoriaux, à l'instar de leurs homologues de la fonction publique d'État et hospitalière. Mais pour une fois qu'une possibilité légale existe de verser une prime, le maire fait la sourde oreille. Quand la loi lui imposait de supprimer nos congés, il a été beaucoup plus prompt à l'appliquer. On est encore loin du principe d'égalité !

Alors, dans ce contexte, une prime est loin d'être suffisante et c'est l'ensemble des salaires qu'il faudra augmenter et de plusieurs centaines d'euros. Et pour les protéger de l'augmentation des prix, nous devons, par nos luttes, imposer leur indexation automatique.

Parce que l'actualité sociale évolue, retrouvez l'UD 90 sur :
INTERNET http://cgt-belfort.fr/
https://fr-fr.facebook.com/udcgt.belfort/
UD 90 la cgt
Une force à vos côtés